

CONSEILS SUR LA REALISATION DES EXERCICES **INCENDIE DANS LES ECOLES**

PROCEDURE D'EVACUATION POUR LES ECOLES

OBJECTIFS GENERAUX

Apprendre à évacuer en cas d'alerte incendie ou cas d'alerte risques majeurs imposant une évacuation.

La durée de l'exercice est strictement égale au temps écoulé depuis le déclenchement de l'alarme jusqu'à la sortie de la dernière personne à plus de 8 mètres de la façade du bâtiment.

*Les premières minutes comptent. **Des exercices d'alerte évacuation doivent être périodiquement organisés** dans les écoles. Ils doivent aboutir à un temps d'évacuation admissible.*

A titre indicatif :

- Un bâtiment en rez-de-chaussée < 2 mn*
- Un bâtiment avec un ou 2 étages < 3 mn*
- Un bâtiment avec plus de 2 étages < 5 mn*

Tous les personnels doivent veiller à ce que tous les élèves et tous les adultes qu'ils ont alors en charge participent effectivement à l'exercice.

FICHE GUIDE DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Avant l'exercice :

- Connaître le plan d'évacuation de l'école
- Organiser lors de la pré-rentrée une visite des locaux afin de
 1. faire analyser par les adultes le plan d'évacuation de l'école.
 2. faire connaître les trajets d'évacuation : cheminements, issues de secours, blocs autonomes d'éclairage de sécurité (fonctionnant même en cas de coupure du courant), lieux de rassemblement.
 3. localiser les extincteurs
 4. insister sur l'obligation de laisser libres toutes les voies de sortie.
- Programmer obligatoirement le 1er exercice d'évacuation le premier mois de la rentrée scolaire en indiquant aux adultes la date* et l'heure approximative de l'alerte.
- Programmer le(s) exercice(s) suivant(s) en indiquant aux adultes la date* et la demi-journée concernée sans préciser l'heure.
- En cas de rassemblement sur le domaine public (en dehors de l'enceinte de l'école), informer la mairie ou la police municipale de la programmation des exercices.
- Lister et localiser les personnes à mobilité réduite, permanente ou temporaire (handicap moteur, visuel, auditif, mental).
- Définir une stratégie prenant en compte ces personnes :
 - 2 options :
 1. Evacuation vers le lieu de rassemblement en prévoyant le matériel approprié.
 2. Evacuation vers un espace d'attente sécurisé en présence d'un personnel sur avis de la commission de sécurité.
- Déterminer les « guide file » et « serre-file » **

Pendant l'exercice

- Prendre en compte toutes les personnes présentes lors de l'évacuation (parents, employés de mairie, sociétés extérieures de maintenance...)
- Déclencher l'alarme incendie pour activer le plan d'évacuation (et appeler les pompiers en cas d'incendie réel)
- Déclencher le chronomètre
- Rejoindre les lieux de rassemblement
- Arrêter le chronomètre et relever le temps d'évacuation à l'arrivée de la dernière personne aux lieux de rassemblement
- Etablir la liste des manquants à l'appel sur les lieux de rassemblement.
- Transmettre cette liste aux pompiers en cas d'incendie réel.
- Déclarer la fin de l'exercice.

Après l'exercice

- Inscrire la date et l'heure de chaque exercice d'évacuation dans le registre de sécurité incendie
- Intégrer la synthèse de l'exercice dans le registre de Sécurité incendie
- Interroger la municipalité sur l'opportunité ou l'obligation de faire passer une commission municipale de sécurité pour avis.

**Il peut être judicieux de s'informer de la météo en amont avant de programmer une date précise.*

**** « guide file »** : enseignant, personnel ou élève de la classe située le plus près de la sortie ou de l'escalier d'évacuation de la zone. Il guide tous les élèves et adultes de la zone vers les cheminements de sortie attribués.

**** « serre-file »** : enseignant de la classe située le plus loin de la sortie ou de l'escalier d'évacuation de la zone. Il ferme la marche, en vérifiant qu'il n'y a plus personne dans les locaux derrière lui. Il ferme les portes de la zone sans les verrouiller.

LA FICHE GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Les objectifs de l'exercice :

- Être capable d'identifier le signal d'évacuation.
- Être capable d'identifier le fléchage d'évacuation et de le suivre jusqu'au lieu de rassemblement prévu (à plus de huit mètres des bâtiments) et rester groupés tant que la procédure d'appel n'a pas été achevée.
- Être capable d'identifier dans chaque établissement recevant du public (cinéma, grande surface, etc.) le fléchage d'évacuation similaire à celui de l'école.
- Être capable de se rassembler autour de l'enseignant au point de rassemblement et de répondre à l'appel de son nom.
- Être capable de rentrer dans les locaux, avec l'enseignant, à la fin de l'exercice,

Avant les exercices :

- Lire aux élèves les consignes « Evacuation incendie » affichées dans la classe.
- Parcourir avec ses élèves le trajet complet, à partir du local à évacuer vers le point de rassemblement, pour repérer les éléments suivants :
 - le plan d'évacuation de l'étage situé dans les couloirs
 - les flèches vertes qui donnent la direction normale de l'évacuation
 - les blocs autonomes d'évacuation de sécurité
 - les extincteurs de la zone

Pendant les exercices :

- Faire reconnaître aux élèves le signal d'alerte évacuation en le distinguant de la sonnerie des récréations et de la sonnerie de mise à l'abri.
- Arrêter toute activité, ne rien emporter, laisser sa veste au porte manteaux, ne pas échanger ses chaussons pour des chaussures (consigne valable pour tous).
- Se munir du cahier d'appel.
- Indiquer aux élèves la porte à emprunter pour évacuer.
- Prendre en charge les élèves à mobilité réduite selon les consignes du plan d'évacuation.
- Fermer les fenêtres
- Donner la consigne aux élèves de rester groupés, garder le silence, évacuer sans précipitation, et **ne jamais revenir en arrière.**
- Fermer la porte sans la verrouiller en s'assurant qu'aucune personne n'est restée dans la salle.
- Donner la consigne de suivre la direction indiquée par la personne « guide file ».
- L'enseignant « serre file » de la zone d'évacuation s'assure de l'évacuation de tous les élèves et adultes de la zone.
- Se rassembler au lieu prévu par le plan d'évacuation.

Faire l'appel nominatif des élèves

- Vérifier si la liste des absents est identique à celle du dernier appel de la journée
- Remettre au directeur la liste des absents en lui signalant les manquants.
- La fin de l'exercice est signalée par les directeurs d'école par le moyen prévu dans le plan d'évacuation.

Après les exercices

- Sur le chemin du retour, attirer l'attention des élèves sur les indications affichées sur le parcours d'évacuation (issue de secours, flèches vertes, blocs autonomes d'éclairage de sécurité ...).
- Ménager un temps d'échange au retour en classe : réponses aux questions, points à améliorer...
- Mentionner le nombre d'exercices d'évacuation et de mise à l'abri prévus dans l'année scolaire.



Jérôme DELOYE

Assistant de prévention des circonscriptions de Besançon ouest

Direction des services départementaux de l'Education nationale
du Doubs

26 avenue de l'Observatoire

25030 Besançon cedex

Tél. 03 81 65 48 50

Méil. jerome.deloye@ac-besancon.fr

Site internet : <http://www.ac-besancon.fr/dsden25>

PS : guide inspiré du document « CONSEILS SUR LA REALISATION DES EXERCICES INCENDIE DANS LES ECOLES » de l'inspection santé sécurité de Créteil.